

Département de l'Hérault  
Arrondissement de Béziers  
Canton de Pézenas

SÉANCE DU 21 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt et un juin, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Thibéry s'est réuni en  
ordinaire, dans la salle du conseil sous la présidence du Maire.

2017-S4-04

**OBJET :**

Avis sur projet de PLU de la  
commune de Valros

**NOMBRE DE MEMBRES :**

Afférents au Conseil : 19  
En exercice : 19  
Qui ont pris part à la délibération :  
18

**Présents :** AMIEL Guy – AUGÉ Jean – RAYNAUD Alain – COSTI  
HUC Alain – SERVAT Fabienne – LAUX Dominique – DUQUENNE  
BELMONTE José – CALVET Jean-Louis – ROSENFELD Régine –  
Joséphine – MARTINEZ Laurence – SABLIER Céline – SIRVEN Chr  
**Procurations :** MANOGIL Bernabela à AMIEL Guy – MONTAUL  
Louis à DUQUENNE Francis – CAMPANELLA Michel à SIRVEN Chr  
**Absente :** ROMAIN Marie

Date de convocation : 14/06/2017

Date d'affichage : 22/06/2017

Transmis en Sous-Préfecture le :

**Le Conseil Municipal,**

Par délibération en date du 23 mai 2017, la commune de Valros a arrêté le projet de PLU de la commune.  
Par application des dispositions du Code de l'Urbanisme, il convient de délibérer pour donner l'avis du conseil m  
Saint Thibéry sur ce projet.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

**Article 1<sup>er</sup> :** donne un avis favorable au projet de PLU de la commune de Valros.

**Article 2<sup>ème</sup> :** la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Hérault.

Fait et délibéré à Saint Thibéry, les jours, mois et an susdits

SOUS-PRÉFECTURE  
REÇU LE

26 JUIN 2017

SERVICE COUR

Le Maire,  
Guy Amiel

